



Marque déposée par Berkem Développement
Solutions anti-termites avant construction

TERMIGRANULS®



Le système **Termifilm® Termigranuls®** et **Termifuge®** est certifié CTB P+ par l'Institut Technologique Forêt Cellulose Bois Ameublement (FCBA) dans le cadre des traitements préventifs contre les Termites. La mise en œuvre du système est conforme aux exigences de la certification CTB A + dans le cadre des techniques innovantes



DOMAINE D'APPLICATION

Les Granulés **Termigranuls®** permettent de traiter l'ensemble des ruptures de la barrière réalisée avec le film anti-termites **Termifilm®**, provoquées par le passage des canalisations, des tuyauteries, etc...

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Granulés polyéthylène
Couleur verte (anti UV)
Dimensions 3 x 5 x 3 mm environ
Conditionnement : sac de 20 Kg

Matière active :
Perméthrine 1 % m/m

ESSAIS ET EFFICACITE

- Efficacité anti-termites : répulsive, létale par contact.
- Taux de mortalité des termites : 100 % à 24 heures après contact de quelques minutes.

TEST ET ESSAIS

Essais de champs sous contrôle CTBA en cours depuis avril 1994. Certifié CTB P+ et intégré au référentiel CTB A+.

PRECAUTION D'EMPLOI

Mélanger les granulés **Termigranuls®** à 10 %, à la terre de remblai saine (non infestée de termites).

HYGIENE ET SECURITE

Se reporter aux prescriptions de la fiche de données de sécurité disponible sur www.quickfds.com

Ces informations ne peuvent être considérées comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse. Des essais préalables à chaque utilisation doivent être effectués. Nos spécialistes sont à la disposition des utilisateurs pour les aider à résoudre au mieux leurs problèmes.

Septembre 2010



TERMIFILM UV+ - Berkem Développement – Le marais ouest – 24680 GARDONNE
Tél. 05 53 63 81 00 – Fax 05 53 63 81 02